



ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

**CONSEIL
EXECUTIF**



CE/85/13
Madrid, mars 2009
Original : français

Quatre-vingt-cinquième session
Bamako (Mali), 7 et 8 mai 2009
Point 13 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT SUR LA PRÉPARATION
DE LA DIX-HUITÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Note du Secrétaire général

Dans le présent document, le Secrétaire général fait rapport au Conseil sur l'organisation des travaux de la dix-huitième session de l'Assemblée générale.

RAPPORT SUR LA PRÉPARATION
DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

I. LIEU ET DATES

1. En application de sa résolution 549(XVII) et conformément à l'article 1.2 de son Règlement intérieur, l'Assemblée générale tiendra sa dix-huitième session au Centre des congrès d'Astana (Kazakhstan) du 5 au 9 octobre 2009, sur invitation du Gouvernement du Kazakhstan. Les réunions des différents autres organes, préparatoires à celle de l'Assemblée, se tiendront les 2 et 3 octobre 2009.

II. PROGRAMME DE RÉUNIONS

2. Les Membres se souviendront qu'une nouvelle structure de l'Assemblée avait été établie lors de la dernière session de Cartagena de Indias. À l'issue de cette session, le Secrétaire général a diffusé à l'ensemble des Membres un questionnaire à tous les participants pour connaître leur avis à ce sujet, afin de pouvoir apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires.

3. Sur la base des réponses des Membres à cette enquête, le Secrétariat a établi la structure suivante qui prend en compte les avantages apportés par la structure antérieure et les observations reçues des Membres, afin de permettre une participation optimale à cette réunion de l'organe suprême de notre Organisation. La structure est reproduite à l'annexe 1 du présent document.

A. Réunions préparatoires et connexes

i) Cinquante et unième réunion du Comité du budget et des finances

4. The CBF se réunira comme d'habitude le premier jour des réunions préparatoires de l'Assemblée générale, c'est-à-dire, le vendredi 2 octobre 2009 en fin de matinée.

ii) Quatre-vingt-sixième et quatre-vingt-septième sessions du Conseil exécutif

5. La quatre-vingt-sixième session du Conseil se tiendra dans l'après-midi du samedi 3 octobre 2009. Elle se chargera, en particulier, de l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée devant faire l'objet d'une recommandation du Conseil exécutif et de l'adoption du rapport du Conseil à l'Assemblée.

6. A sa quatre-vingt-septième session, qui se tiendra en fin de matinée du vendredi 9 octobre, à l'issue de la dernière séance plénière de l'Assemblée, le Conseil exécutif aura à son ordre du jour l'élection de son Bureau pour l'année 2010, ainsi que le renouvellement de la composition de certains de ses organes subsidiaires pour la période 2010-2011.

iii) Commissions régionales

7. Il est prévu d'organiser les commissions régionales de la façon suivante : les Commissions pour l'Europe, l'Asie de l'Est et le Pacifique et pour les Amériques tiendront leurs réunions dans l'après-midi du vendredi 2 octobre 2009 à partir de 15h30. Les trois autres se réuniront dans la matinée du samedi 3 octobre 2009 : celle pour l'Afrique de 9 heures à 11 heures, celle pour l'Asie du Sud de 10 heures à midi et celle pour le Moyen Orient de 11 heures à 12h30. Est inscrit à l'ordre du jour de chacune des commissions, la désignation de leurs représentants respectifs aux diverses fonctions de l'Assemblée générale qui feront l'objet d'une approbation par cette dernière lors de la première séance plénière. Chaque Commission aura également à désigner ses représentants pour siéger à ceux des organes subsidiaires du Conseil qui doivent être renouvelés. Finalement, elles devront proposer leurs candidatures aux sièges vacants du Conseil exécutif pour les élections prévues lors de la dernière séance plénière de l'Assemblée.

iv) Commission de vérification des pouvoirs

8. La Commission de vérification des pouvoirs se réunira à l'issue de la première séance plénière, le lundi 5 octobre 2009, et tiendra d'autres réunions si cela s'avère nécessaire, afin de faire rapport à l'Assemblée en début d'après-midi de la quatrième séance plénière (mardi 6 octobre 2009).

v) Membres affiliés

9. Les Membres affiliés disposeront pour leurs travaux de la journée du mardi 6 octobre. La réunion générale consacrée à leurs questions administratives (adoption du programme d'activités pour 2010-2011 et élection du bureau pour cette même période biennale) et la réunion du Bureau du comité des Membres affiliés se tiendront dans la matinée. Un séminaire sur un thème d'actualité sera organisé dans l'après-midi du même jour.

vi) Réunions techniques et thématiques

10. Afin de renforcer le caractère technique des travaux de l'Assemblée générale et d'encourager la participation de haut niveau tant du secteur public que du secteur privé, il est prévu d'organiser dans le cadre de cette session de l'Assemblée, une réunion du Comité de relance du tourisme, ainsi qu'une réunion de la Route de la soie, le jeudi 8 octobre dans l'après-midi. Le Comité Directeur de la Fondation ST-EP se réunira dans l'après-midi du mercredi 7 octobre.

B. Session de l'Assemblée générale

11. Le projet d'ordre du jour provisoire de la dix-huitième session de l'Assemblée générale, qui figure à l'annexe 2, a été établi conformément aux dispositions de l'article 5.1 de son Règlement intérieur.

12. L'ordre du jour provisoire sera joint à l'invitation officielle. Il est rappelé que l'inscription de nouveaux points à l'ordre du jour provisoire peut être alors proposée par les Membres qui devront suivre la procédure prévue à cet effet à l'article 5.3 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

13. Compte tenu de la charge de travail que laisse prévoir l'ordre du jour provisoire, l'Assemblée devra tenir, sauf décision contraire de son Président, deux séances par jour.

i) Séances d'inauguration et séance d'ouverture

14. La cérémonie officielle d'inauguration se tiendra le dimanche 4 octobre 2009 de 19 à 20 heures. Elle aura lieu en présence de hautes autorités du Kazakhstan.

15. Les autorités du Kazakhstan offriront une réception de bienvenue à tous les délégués présents à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

16. La session de l'Assemblée sera ouverte à 9 heures, le lundi 5 octobre, par le Président de la session précédente, à savoir le chef de la délégation colombienne. L'Assemblée sera alors appelée à élire le Président de sa dix-huitième session, conformément aux dispositions de l'article 16 de son Règlement intérieur.

ii) Première séance plénière

17. Les travaux de l'Assemblée se dérouleront ensuite de la manière suivante : au cours de sa première séance, le lundi 5 octobre au matin, elle aura à traiter des points 1 à 8, tels qu'inscrits actuellement à l'ordre du jour provisoire. Après l'adoption de l'ordre du jour (point 1) et les différentes élections et nominations nécessaires (points 2 et 3), elle devra ensuite examiner le point de l'ordre du jour relatif à la composition de l'Organisation (point 4). Finalement, seront présentés les trois rapports principaux : celui du Secrétaire général, celui du Conseil exécutif à l'Assemblée et celui du Président des Membres affiliés (points 5, 6 et 7). Le point 8 sur les déséquilibres économiques mondiaux et l'impact du tourisme permettra d'amorcer le débat général en fin de matinée et se centrera sur ce sujet. Les chefs de délégation qui le souhaitent pourront s'inscrire pour prendre part à ce débat.

iii) Deuxième et troisième séances plénières

18. La séance de l'après-midi du lundi 5 octobre sera entièrement consacrée à la poursuite du débat général, de même que celle de la matinée du 6 octobre.

19. Afin de permettre le plus grand nombre possible d'interventions au cours du débat général, et en raison du temps très limité qui lui sera consacré, il s'avérera à nouveau nécessaire de limiter strictement le temps de parole à **cinq minutes** par intervention. Cette mesure n'exclut pas que, dans le cadre du débat général, des discours plus longs soient remis par écrit au Secrétariat par les délégations pour distribution.

20. En cas de besoin, l'Assemblée pourrait prolonger sa séance plénière dans l'après-midi du mardi 6 octobre pour les dernières interventions du débat général.

iv) Quatrième et cinquième séance plénières

21. Les points 9 à 11 de l'ordre du jour seront présentés à l'Assemblée au cours de la quatrième séance plénière, le mardi 6 octobre dans l'après-midi : le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs, relations avec le système des Nations Unies et celui sur l'exécution du programme général de travail pour la période 2008-2009.

22. L'Assemblée poursuivra ses travaux le mercredi 7 octobre en plénière et examinera au cours de la cinquième séance, dans la matinée, les points 12 à 14 de l'ordre du jour provisoire, c'est-à-dire les questions d'ordre administratif et financier, la nomination du Secrétaire général pour la période 2010-2013, ainsi que celle du Secrétaire général adjoint.

v) Sixième séance plénière

23. L'Assemblée générale reprendra ses travaux en plénière dans l'après-midi pour traiter des points 15 et 16 : le projet de budget-programme de l'Organisation pour la période 2010-2011 que le Secrétaire général soumettra à l'Assemblée et la fixation des contributions des Membres.

vi) Septième séance plénière

24. La septième séance plénière se tiendra à 9 heures à 13 heures dans la matinée du jeudi 8 octobre pour l'examen des points 17 à 23 de son ordre du jour. Il s'agit du rapport sur les entités extérieures à l'OMT (point 17), les activités Comité mondial d'éthique du tourisme (point 18), l'approbation du projet de Déclaration sur la facilitation des déplacements touristiques (point 19) et des accords conclus par l'Organisation (point 20), la Journée mondiale du tourisme pour 2010 et 2011 (point 21). Elle sera ensuite appelée à procéder à l'élection pour le renouvellement de la moitié des Membres du Conseil exécutif pour la période 2009-2013 (point 22) et aura à décider du lieu et dates de sa prochaine session (point 23).

vii) Dernière séance plénière

25. Finalement, le vendredi 9 octobre, l'Assemblée se réunira dans la matinée pour examiner et approuver les projets de résolution émanant de ses travaux. Les travaux de l'Assemblée seront clos à l'issue de cette séance plénière.

III. FACILITÉS ACCORDÉES A L'ORGANISATION PAR LE GOUVERNEMENT DU KAZAKHSTAN

26. Les autorités du Kazakhstan ont confirmé qu'elles prendront toutes les mesures nécessaires pour assurer le déroulement des travaux dans des conditions optimales de fonctionnement dans le nouveau Centre des congrès de la capitale. Elles faciliteront également l'accès sur leur territoire des délégations des Membres effectifs, associés et affiliés de l'OMT, ainsi que des autres participants invités par le Secrétaire général.

27. L'accord entre l'Organisation et le Gouvernement hôte a été signé le 28 janvier 2009.

28. Cet accord fixe notamment les obligations et charges que le Gouvernement du Kazakhstan a généreusement accepté d'assumer pour permettre la convocation et le fonctionnement des travaux de la dix-huitième session de l'Assemblée générale et des réunions qui se tiendront dans le cadre de cette session, conformément aux Statuts, règles et pratiques de l'Organisation.

IV. INVITATIONS ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

29. Les invitations, accompagnées de l'ordre du jour provisoire établi conformément aux dispositions de l'article 5.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de l'ordre du jour provisoire annoté et d'une note d'information, seront adressées aux Membres par le Secrétaire général dans les délais réglementaires, soit 90 jours avant l'ouverture de la session.

30. Les documents de travail nécessaires aux débats et à la prise de décision par l'Assemblée générale sur les différents points de l'ordre du jour seront de la même manière diffusés aux Membres dans les délais impartis prévus à l'article 8 du Règlement intérieur.

31. L'Organisation des Nations Unies et les organisations internationales avec lesquelles des accords ou des arrangements de travail ont été conclus ou qui sont en relations de travail avec l'Organisation pour un projet spécifique recevront également une invitation à participer à la dix-huitième session de l'Assemblée générale.

V. LANGUES DE L'ASSEMBLÉE

32. Les langues utilisées pour l'Assemblée et les autres réunions préparatoires ou parallèles à celle-ci seront :

Vendredi 2 octobre

Comité du budget et des finances :	anglais, espagnol et français
Commission pour l'Europe :	anglais, français
Commission pour l'Asie de l'Est et le Pacifique :	pas d'interprétation
Commission pour les Amériques :	anglais, espagnol

Samedi 3 octobre

Commission pour l'Afrique :	anglais, français
Commission pour l'Asie du Sud :	pas d'interprétation
Commission pour le Moyen-Orient :	pas d'interprétation
Conseil exécutif :	anglais, espagnol, français et russe

Dimanche 4 octobre

Cérémonie d'inauguration :	anglais, arabe, espagnol, français et russe
----------------------------	---

Lundi 5 octobre

Première et 2 ^{ème} séances plénières :	anglais, arabe, espagnol, français et russe
--	---

Mardi 6 octobre

Troisième et 4 ^{ème} séances plénières :	anglais, arabe, espagnol, français et russe
Réunion des Membres affiliés :	anglais, espagnol et français
Séminaire :	anglais, espagnol et français

Mercredi 7 octobre

Cinquième et 6 ^{ème} séances plénières :	anglais, espagnol, français et russe
Comité directeur de la Fondation ST-ETP :	anglais, espagnol et français

Jeudi 8 octobre

Septième séance plénière :	anglais, espagnol, français et russe
Comité de relance du tourisme :	anglais, espagnol et français
Réunion de la route de la soie :	anglais et russe

Vendredi 9 octobre

Huitième séance plénière :	anglais, espagnol, français et russe
Conseil exécutif :	anglais, espagnol, français et russe

ANNEXE 1

STRUCTURE DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Astana (Kazakhstan), 2 – 9 octobre 2009

JOUR	MATIN	DÉJEUNER	APRÈS-MIDI	SOIRÉE
2 octobre (vendredi)		Comité du budget et des finances (13:00 – 15:00) <----->	Commissions régionales CEU – CAP – CAM (15:30 – 17:30) (16:30 – 18:00) (17:30 – 19:00) <----->	
3 octobre (samedi)	Commissions régionales CAF – CAS – CMO (9:00 – 11:00) (10:00 – 12:00) (11:00 – 12:30) <----->		Conseil exécutif (CE/86) (15:30 – 18:30) <----->	
4 octobre (dimanche)	L I B R E (tour de la ville)			Inauguration (19:00 – 20:00) Soirée de bienvenue
5 octobre (lundi)	1^{ère} séance : points 1 à 8 de l'ordre du jour (9:00 – 13:00) <----->		2^{ème} séance : débat général ministériel (pour les Ministres et les Chefs de délégation) (15:00 – 18:00) <----->	
6 octobre (mardi)	3^{ème} séance : débat général ministériel (pour les Ministres et les Chefs de délégation) (9:00 – 13:00) <-----> Réunion des Membres affiliés (10:30 – 13:00) <----->		4^{ème} séance: points 9 à 11 de l'ordre du jour (15:30 – 17:00) <-----> Suite débat général (si nécessaire) (17:00 – 18:00) <-----> Séminaire des Membres affiliés (15:00 – 17:30) <----->	
7 octobre (mercredi)	5^{ème} séance : points 12 à 14 de l'ordre du jour (9:00 – 13:00) <----->		6^{ème} séance : points 15 à 16 de l'ordre du jour (15:00 – 17:00) <-----> Comité directeur de la Fondation ST-EP (17:00 – 18:30) <----->	
8 octobre (jeudi)	7^{ème} séance : points 17 à 23 de l'ordre du jour (9:00 – 13:00) <----->		Comité de relance (15:00 – 16:30) <-----> Réunion de la Route de la soie (17:00 – 18:30) <----->	
9 octobre (vendredi)	Adoption des projets de résolution (9:00 – 12:30) <----->	Conseil exécutif (CE/87) (13:00 – 14:30) <----->		

ANNEXE 2**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection du Président et des Vice-Présidents de l'Assemblée
3. Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs
4. Composition de l'Organisation
 - a) Admission à la qualité de Membre
 - b) Suspension de la qualité de Membre conformément à l'article 34 des Statuts
 - c) Demandes d'exemption temporaire de l'application du paragraphe 13 des Règles de financement
5. Rapport du Secrétaire général
6. Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale
7. Rapport du Président des Membres affiliés
8. Déséquilibres économiques mondiaux et l'impact sur le tourisme (*débat général*)
9. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
10. Relations avec le système des Nations Unies
 - a) Mécanismes de coordination
 - b) Rapport du Corps commun d'inspection
11. Rapport sur l'exécution du programme général de travail de l'Organisation pour la période 2008-2009
12. Questions administratives et financières
 - a) Rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation
 - b) Election des Membres du Comité des pensions du personnel de l'OMT pour la période 2010-2011
 - c) Élection des Commissaires aux comptes pour la période 2010-2011
 - d) Utilisation du logo de l'OMT
 - e) Adoption du Règlement intérieur révisé des Membres affiliés
13. Nomination du Secrétaire général pour la période 2010-2013 sur recommandation du Conseil exécutif
14. Nomination du Secrétaire général adjoint pour la période 2010-2013

15. Projet de programme de travail et de budget de l'Organisation pour la période 2010-2011
 - a) Programme
 - b) Budget
16. Fixation des contributions des Membres au budget de l'Organisation pour la période 2010-2011
17. Rapport sur l'état d'avancement :
 - a) de la Fondation Themis
 - b) de la Fondation ST-EP
 - c) du Bureau d'appui régional pour l'Asie et le Pacifique
 - d) du Centre mondial d'excellence des destinations de Montréal
 - e) de l'Unité de consultation de Bonn sur la biodiversité et le tourisme
 - f) du Secrétariat permanent à Rome du Comité mondial d'éthique du tourisme
18. Activités du Comité mondial d'éthique du tourisme
19. Approbation du projet de Déclaration sur la facilitation des déplacements
20. Approbation des accords conclus par l'Organisation
21. Journée mondiale du tourisme : information sur les activités des années 2008 et 2009, adoption des thèmes et désignation des pays hôtes des célébrations de 2010 et 2011
22. Élection des Membres du Conseil
23. Lieu et dates de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale
24. Examen et adoption des projets de résolutions de la dix-huitième session de l'Assemblée générale